Vol. XXXIV Saint-Boniface, Manitoba, 4 Janvier 1905. No. 8

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA, CANADA.















## LES SABOTS

A Paris vivait autrefois, dans une petite maison, une vieille femme qui grognait toujours comme un chien de garde. Elle était laide à faire peur aux hiboux et méchante à surpasser le diable. Sa seule qualité était la propreté. Elle brillait aussi par l'économie. Mais le bon côté de cette qualité se perdait dans la piteuse tournure qu'elle prenait: l'avarice.

Avec elle vivait, ou plutôt languissait un pauvre petit espiègle de gamin. Pour les commères c'était un mystère que cette adoption, mais pour ceux qui réfléchissait c'était bien simple chose. Avare à tirer le diable par la queue elle l'avait adopté pour mendier. Il rapportait d'ordinaire plus de sous qu'il ne mangeait de bouchées de pain et c'est là qu'en était son profit. Seule, tout le jour, elle s'ennuyait, et le soir venu, elle prenait sa revanche en faisant de Pedro un souffredouleur.

Un jour c'était le 24 décembre, Pedro dormait sur un peu de paille dans un coin de la cuisine Il était à peine six heures que la vieille Grichon vint le secouer et lui dit ; " Allons, paresseux, il est temps de te lever Si tu veux coucher ici ce soir tu peux commencer ta ronde."

—Je ne veux pas mendier aujourd'hui.

—Et pourquoi, misérable, s'écria-t-elle avec éclat. Gare au fouet espèce de vilain garnement.

Malotru, gibier de potence, Avale ce morceau de pain et file, si tu tiens à ta peau !

—Pour y tenir j'y tiens. Ne criez pas si fort, j'ai autre chose à vous dire. Gardez vos cris pour ce moment là.

—Que prenez-vous pour déjeuner ?

—Que t'importe petit démon ?

—C'est que si vous mangez du pain sec je mangerai le mien. Sinon je...

Vipère, vois-tu ce café au lait c'est ça mon déjeuner.

—Mais c'est gentil, il y a longtemps que je n'y ai gouté, je vais...

—Quoi petit serpent, tu prétends y goûter ?

—Mais bien sûr !

—Attends, je vais t'en donner le goût avec le fouet.

Je vais vous déclarer au juge de paix, s'écria-t-il, en sortant précipitamment.

—Viens ici, je ne te fouetterai pas. Viens ici.

Il rentra.

—Pourquoi ne veux-tu pas mendier aujourd'hui. Tu garderas la moitié de la recette, dit-elle radoucie, au nom du juge de paix !

—Oui ! oui ! je prends congé aujourd'hui veille de Noël. Ceux qui mettent leurs sabots quelque part trouvent des cadeaux le lendemain. Je sais où le mettre allez. J'y vais et aussi chez le juge.

Il sortit en courant. Ses yeux brillaient de malice et de fièvre car il avait peine à se soutenir. Il avait un sourire moqueur sur ses lèvres pâles.

Pendant que la vieille Grichon furieuse et craintive essayait de se remettre de cette surprise, il courut d'un trait à l'église Notre-Dame, grelottant sous ses pauvres loques. Elle était déserte. Il s'avança sur la pointe des pieds, ayant eu soin de retirer ses sabots jusqu'à un petit autel. Il s'agenouilla sur les degrés de la Table Sainte. Après avoir regardé autour de lui avec admiration il déposa ses sabots dans le chœur, ébaucha un signe de croix en commençant par la poitrine et finissant par l'épaule gauche. Puis il sortit vivement.

..........................................

"Gloria! Gloria ! Gloria ! Chantez ! Carillonnez voix geantes ! Chantez Gloria ! Gloria ! Gloria ! in excelsis Déo ! Le sauveur est né ! Chantez sa gloire, son humilité, sa bonté ! Chantez celui qui sauva les nations ! Chantez le chant d'allégresse,

La messe de minuit venait de finir à Notre-Dame et les fidèles avaient quitté l'église. Déjà toutes les lampes étaient éteintes et seuls brûlaient les cierges qui entouraient la crèche dans laquelle reposait un petit jésus en cire, grosseur naturelle Pedro qui était demeuré dans le vestibule pendant la messe sortit de sa cachette lorsque les assistants eurent quitté le sanctuaire.

Sur la pointe de ses petits pieds nus il s'avança jusqu'à la crèche, lieu où il avait déposé ses sabots. Ils n'avaient pas été dérangés de leur place.

Il regardait tremblant, ravi, ému, l'étalage de lumière, le bel enfant, le berceau, tout ça devant ses humbles sabots, "Quoi, murmura-t-il, en pleurant, Dieu a été assez bon de me donner un petit frère ! Moi qui désirais un enfant à aimer ! Mais il est nu, il a froid ! Pauvre petit !

Il enleva sa blouse, prit délicatement le bel enfant, le baisa avec effusion et l'enveloppa de son vêtement. Il lui semblait voir sourire le petit bien-amié.

Pedro se soutenait à peine Ses dents claquaient. Des larmes coulaient lentement de ses yeux enfiévrés, rayonnants de joie et le froid faisait grelotter son maigre corps. Il mit ses sabots et, dissimulé dans un coin sombre, au bout de la Sainte-Table, il se coucha en serrant auprès de son coeur pour le réchauffer ce bien-aimé frérot, son trésor.

Lorsque le sacristain vint pour éteindre les cierges de la crèche, il devint pâle de surprise, en constatant la disparition de l'Enfant-Dieu. Il regardait autour de lui avec effroi, craignant de voir le sacrilège voleur, quand ses regards tombèrent sur Pedro, dormant du dernier sommeil, en tenant sur sa poitrine le frérot de Noël : "Jésus."

"Sonnez ! Carillonnez ! Chantez cloches du monde entier ! Chantez le Sauveur est né et vers lui un ange égaré est remonté pour chanter le cantique de gloire et d'allégresse : "Gloria in excelsis Deo ! Gloria ! Gloria !"

CRUCIFIXUS.



## La Poesie Au Japon

Le pays où par excellence fleurit la poésie, c'est le Japon. Dans l'empire du Mikado, tout monde est poète, ou près. Boutiquiers, épiciers, danseurs, cochers de fiacres, personne n'échappe à la maladie nationale et l'empereur lui-même ne se coucherait pas, le soir, sans avoir écrit quelques vers, qui qui, unis bout à bout, arrivent à faire un total de 50,000 odes.

Ce chiffre semblera fantastique que si l'on songe que ces odes sont composées souvent de deux lignes. En tous les cas, un "kohku" ne saurait compter plus de trente et une syllabe et le poète ou soi-disant tel, n'a, à se préoccuper ni de la rime ni de la cadence.

Il faut croire qu'il peut négliger le fond comme la forme, puisque la "Rapid Review", à qui nous empruntons ces curieux détails, nous donne, à titre d'échantillon, la traduction de l'ode japonaise suivante. Novembre, c'est comme un oiseau gris perché sur un poteau planté sur la falaise.

Au Japon, on est poèté à bon compte !

## REMERCIEMENTS

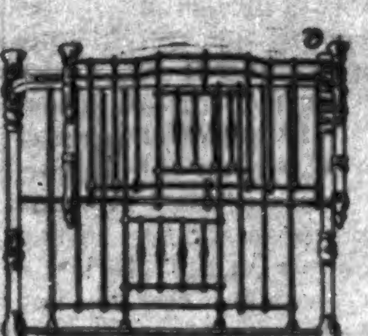
Aux dévouées Dames Patronnesses et aux généreux bienfacteurs, toute reconnaissance pour le bel arbre de Noël si gracieusement offert et qui a tant réjoui nos pauvres petites orphelines.

Cette belle fête de l'enfance rehaussée par les harmonieux accords, de nos musiciens distingues de Saint Boniface, restera gravée dans le coeur de ceux qui en ont été les heureux témoins.

Nous offrons en même temps nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nos gratifier, en plus, de présents du Jour de l'an. Que Dieu en retour leur donne le Centuple, Car Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

LES SS. DE L'HOSPICE TACHE.





Le Manitoba.

Mercredi 4 Janvier 1905

## L'EPISCOPAT CANADIEN

### A l'Episcopat français sur la Persécution qui sevit en France

A Son Eminence illustrissime et révérendissime le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Eminentissime Seigneur,

Sa Sainteté Léon XIII, en jetant un regard attristé sur le monde, constatait que l'Eglise de Jésus-Christ traverse des temps remplis de troubles, et qu'une longue et redoutable tempête l'accable de maux cruels :

"In temporibus Ecclesiae turbulentissimis dinque prementium malorum soeva tempestate." Office du saint Rosaire).

Les événements qui se passent sous nos yeux, particulièrement à Rome et en France, ne justifient que trop la justesse de ces sombres appréciations. En effet, la haine des sectaires et des impies s'acharne avec rage contre la Papauté et contre l'Eglise de France; et il nous est donné de constater encore une fois comment des épreuves semblables ou des joies communes lient tour à tour et attachent bien étroitement l'une à l'autre l'Eglise de Rome et votre nation de tout temps si catholique.

Ce n'est pas sans tristesse profonde, Eminentissime Seigneur que les évêques du Canada apprennent chaque jour les nouvelles entreprises du gouvernement français contre les libertés et les droits les plus sacrés de notre sainte religion. Des lois, aussi contraires aux véritables intérêts temporels de votre noble et grand pays que fatales à la prospérité du catholicisme ont aboli vos congrégations religieuses si florissantes, ont interdit dans toute l'étendue de votre territoire la pratique publique des conseils évangéliques ; les congréganistes enseignants ont été expulsés ; leurs oeuvres sont détruites et la confiscation de leurs biens les a réduits à la plus extrême misère ; leurs écoles sont fermées, et par suite de cette mesure, il vous est bien difficile d'assurer une éducation chrétienne à votre jeunesse. L'impiété ne s'est pas arrêtée devant ces oeuvres admirables de charité que l'univers tout entier vous envie, et on a chassé un grand nombre de vos Soeurs des hôpitaux où elles prodiguaient aux mourants leurs soins maternels.

A l'heure où les peuples schismatiques, hérétiques ou même païens, s'honorent de créer des relations plus étroites avec la Papauté, le gouvernement de la France a rompu avec le Saint Siège tout rapport diplomatique et se flatte de briser le Concordat de 1801 ; il veut faire peser sur l'Eglise ce qu'il appelle la suprématie de l'Etat, en imposant au clergé et aux fidèles des lois disciplinaires qui rendraient impraticable l'exercice du culte public. En un mot, c'est la guerre déclarée à Jésus-Christ et à sa sainte Eglise.

***

Devant les ruines qui s'entassent, Eminentissime Seigneur, en présence de l'odieuse persécution que vous endurez, nous ne pouvons demeurer étrangers et indifférents, l'Eglise catholique ne forme qu'une seule et et même famille ; tous les chrétiens, et spécialment les évêques préposés au gouvernement des églises particulières ne sont tous que des frères, quelles que soient leur langue et leur nationalité. Dans le grand corps qui est l'Eglise, quand un des membres souffre, tous les autres sont atteints. Aussi vos douleurs, Eminentissime Seigneur sont nos douleurs, et nos coeurs d'évêques catholique sont broyés par les angoisses qui vous étreignent.

Si dans la charité de Jésus-Christ, toutes les Eglises sont solidaires, et si la communion des saints leur fait partager, à toutes, les épreuves des unes et des autres, quelle ne doit pas être l'affliction de chacune, quand c'est la France qui est frappée et quand son Eglise, si glorieuse dans le passé, est persécutée avec tant de violence !

Personne n'ignore en effet que, comme nation, la France est la Fille aînée de l'Eglise. C'est elle que la Providence a choisie pour lui fournir ses défenseurs les plus dévoués. En mille circonstances, votre généreux pays a prodigué son sang et ses trésors, quand il s'agissait de la cause de Jésus-Christ. Pendant des siècles il a marché à la tête de l'Europe chrétienne pour accomplir les desseins de Dieu dans le monde ; "Gesta Dei per Francos." C'est une gloire que personne ne vous dispute et l'univers tout entier proclame avec reconnaissance les services éclatants que les intérêts religieux ont reçus de l'héroisme de vos soldats, de de vos missionnaires et de vos soeurs de charité.

Nous, évêques canadiens, nous avons plus que d'autres l'obligation de nous rappeler tous ces admirables dévouements. Nous ne pouvons oublier que c'est au zèle des apôtres venus de France que le Canada et la plus grande partie de l'Amérique du Nord doit d'avoir, au début, connu la vraie foi de l'Evangile. C'est la France qui a donné à notre immense pays ses premiers évêques, ses premiers prêtres et ses premiers colons catholiques. C'est du milieu de votre peuple que sont sortis nos saints, le vénérable Mgr de Montmorency–Laval, la vénérable Marie de l'Incarnation, la vénérable Marguerite Bourgeois et la si pieuse Catherine de St-Augustin. Ce sont des Français, les Brebœuf, les Lalemant, les Jogues et autres qui sont nos martyrs ; et nous reconnaissons avec bonheur que ce sont les prières et les exemples des uns, le sang des autres, qui ont rendu féconde la terre où de nos jours nous voyons mûrir des moissons abondantes d'âmes chrétiennes ! Si d'autres nations sont venues depuis travailler à la culture de cette portion de la vigne qui nous est confiée, si plusieurs de nous appartiennent à d'autres races, cependant nous nous plaisons tous à attester que l'Eglise du Canada a été à son berceau la fille de la glorieuse Eglise de France.

Aussi, notre émotion et nos tristesses grandissent à mesure que s'accroissent vos malheurs et vos afflictions Nous voudrions aujourd'hui adoucir vos peines et calmer un peu vos anxiétés en vous disant avec quel empressement nous avons accueilli dans nos diocèses un grand nombre de vos congréganistes, hommes et femmes, qui ont été chassés de votre pays. Nous voulons avoir pour ces malheureux exilés l'affection, la vigilance et la bienveillance paternelles que vous aviez pour eux. Ils sont nos enfants comme ils ont été les vôtres : nous les avons associés à nos labeurs, et déjà les services qu'ils rendent dans nos contrées sont de nature à rendre plus étroits les liens qui nous unissent à leur pays d'origine Leur dévouement fera aussi aimer de nos peuples la nation dont les fils sont si exemplaires et si généreux. Dieu lui-même aura égard à leurs épreuves et à leurs vertus et pardonnera en leur faveur à la France qui les a vus naître et qui, nous l'espérons avec eux, restera fidèle à sa glorieuse et féconde vocation.

***

Sur cette terre canadienne, où malgré nos inquiétudes pour l'avenir, nous jouissons d'une grande paix, nous prions avec instances le Cœur miséricordieux de Jésus-Christ de se souvenir de la bienveillante prédilection qu'il a tant de fois manifestée à la France, et aussi des grandes choses que votre peuple a accomplies durant les siècles pour son service et celui de son Eglise. Nous lui dirons que, si ceux qui le persécutent aujourd'hui sont des Français ils ne sont pas la France. Nous supplierons la Vierge Marie de continuer, comme elle l'a fait par ses visites et par son intercession, à se montrer la Reine d'une nation que vos rois lui ont consacrée. Nous demanderons à nos saints et à nos martyrs de fléchir la justice de Dieu et d'intéresser sa miséricorde en faveur de cette terre qui leur a donné le jour et, où ils ont reçu l'inspiration de devenir au prix d'héroiques sacrifices, les apôtres de notre Canada

Nous avons l'espoir, Eminentissime Seigneur, que cette persécution dont l'Eglise de France a tant à souffrir présentement finira par s'apaiser bientôt, et que la paix et la liberté ne tarderont pas à vous être rendues.

Que de fois déjà, dans les siècles passés, votre pays et votre Eglise ont paru sur le point de périr, et que de fois la main toute puissante et miséricordieuse de la Providence a fait des miracles pour les arracher au naufrage ! Est-ce qu'il n'y a pas des trésors inépuisables de dilection et de pardons dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie que vos apôtres ont été chargés de révéler au monde ? La sainte charité qui unit entre eux vos évêques de France, les exemples si touchants de votre attachement filial et de votre obéissance absolue au St-Siège, les vertus, le zèle et la vie si pure de votre clergé et de vos congrégations religieuses, la générosité des catholiques qui vous secondent par les largesses de leur charité et par l'ardeur de leur action et spécialement ces milliers de missionnaires, hommes et femmes, qui, par la lumière qu'ils répandent et par la charité qu'ils déploient font estimer et aimer de tous votre France qui les envoie aux extrémités de de la terre : ne sont-ce pas là des titres que nos prières peuvent faire valoir devant Dieu pour votre délivrance ? Et n'avons-nous pas droit de fonder sur tout cela nos espérances dans un avenir meilleur ?

Nous ne cesserons donc Eminentissime Seigneur de demander à Notre-Seigneur qu'il rende à votre pays les libertés dont il a doté son Eglise, en la constituant société parfaite et indépendante. Quand cette inappréciable faveur nous sera octroyée, nous en rendrons grâce au Ciel et nous chanterons avec vous les miséricordes infinies de notre Dieu.

En baisant votre pourpre sacrée, nous vous prions Eminentissime Seigneur, d'agréer, pour vous et pour tout l'épiscopat français, l'hommage du plus profond respect et de la sincère vénération des archevêques soussignés du Canada.

C. O'BRIEN, arch. d'Halifax.
J. THOMAS, arch. d'Ottawa.
LOUIS NAZAIRE, arch. de Québec.
ADELARD, O. M. I., arch. de St-Boniface.
PAUL, arch. de Montréal.
DENIS O'CONNOR, arch de Toronto.
C. H., arch., de Kington.
B. ORTH, arch. de Victoria.
J. CAMERON, arch. d'Antigonish.
N. ZEPHIRIN, arch. de Pembroke.
THOMAS–JOSEPH DOWLING, évêque de Hamilton.
RICHARD–ALPHONSE, évêque de Peterborough.
ANDRE–ALBERT, évêque de Rimouski.
ALEXANDRE, évêque d'Alexandrai.
J C., évêque de Charlottetown.
ALBERT, O. M. I., vic. apostolique d'Arthabaska.
MICHEL THOMAS, évêque de Chicoutimi.
JOSEPH–MENARD, évêque de Valleyfield.
MAXIME, évêque de St-Hyacinthe.
PAUL, évêque de Sherbrooke.
EMILE, O. M. I., évêque de St-Albert.
A. DOTTENVILLE, évêque de New-Westminster.
FERGUS–PATRICK MAC EVAY, évêque de London.
F.-X, évêque de Trois Rivières.
J. S. HERMANN, évêque de Nicolet.
THIMOTHEE, évêque de St-Jean, Nouveau-Brunswick.
THOMAS F. BARRY, évêque de Chatham.
O. BREYNAT, O. M. I., vic, apost de MacKenzie.
JOSEPH–ALFRED, évêque de Joliette.
P. G. BLANCHE, préfet apost. du Golfe St-Laurent.

## Notes Politiques

L'Hon. M. LaRivière est arrivé de l'Est, samedi.

***

La session fédérale s'ouvrira le 11 janvier, à Ottawa. Pour notre part, nous aimons mieux ne pas avoir de siège aux Communes plutôt que d'en avoir un à la manière de certains députés.

***

Il se fait un mouvement pour augmenter le salaire des juges.



### Pour Les Orphelins

Jeudi soir, les dames patronesses de l'Hospice Taché offraient un arbre de Noël aux orphelins de l'Hospice Taché.

Cette présentation d'étrennes a été une belle fête pour les Enfants, et aussi pour leur bienfaitrices.

Ces dames avaient imaginé un concert, et c'est au son de de toute une harmonie que s'est faite cette distribution de cadeaux.

Madame Girard a chanté *La Charité*, de Faure ; ce morceau fut délicieux, il y régnait une émotion d'interprétation des plus communicatives. Et la circonstance se prêtait si bien à cette composition. L'auditoire a remercié madame Girard par de longs et sympathiques applaudissements.

Madame O'Sullivan tenait le piano; c'est dire en un mot toute la virtuosité avec laquelle le clavier a été manié.

M. Camille Couture a rendu sur son violon, le 6ème concerto de Bériot. On l'a écouté l'oreille bien attentive, afin de pas perdre une seule de ses notes superbes, si brillantes et si chaudes.

Nous avons ici une troupe d'artistes fort distingués, C'est la bonne vieille ville de Québec, espèce d'Athènes canadienne, qui nous a fait ce cadeau : nommons MM Couture, Vézina, Talbot ; MM. A. Bétournay, E. Jean, J Gingras, sont aussi des musiciens de mérite.

Mgr l'Archevêque était présent et a fait un aimable discours de remerciements aux dames patronesses et au public; Sa Grandeur a de plus remercié les dévouées Soeurs Grises des soins vraiment maternels qu'elles prodiguent à tous ces jeunes orphelins ; ces derniers ont aussi récité de jolis compliments de reconnaissance à leurs visiteurs.

La distribution des cadeaux : poupées, polichinelles, fruits et bonbons a été l'occasion d'un beau désordre. Tous ces petits coeurs devaient palpiter bien fort !

Mais la plus substantielle étrenne de la soirée fut une bourse de $175. offerte à madame la supérieure par les dames patronesses. C'est vraiment là un royal cadeau, digne à la vérité de l'oeuvre si sainte de l'Hospice, mais aussi digne de l'esprit de foi et de charité qui pénètre notre bonne ville de Saint Boniface. Winnipeg ne saurait non plus être oubliée; notre grande voisine a été généreuse jusqu'à la prodigalité.

Nous félicitons les dames patronesses de l'Hospice et particulièrement leur présidente madame Lecomte, de la sollicitude qui a leur inspiré cette démarche d'affectueuse compassion.



### Dans le Monde Religieux

Mgr l'Archevêque a donné le sermon, dimanche à la cathédrale. Sa Grandeur a fait ses souhaits du nouvel an à tout l'archidiocèse. Après la grand; messe, il y a eu réception au palais.

### REFORMES A OPERER

On parle plus sérieusement que jamais d'expulser du Canada le dollar américain pour donner enfin à la monnaie canadienne la chance de circuler à son tour. Aujourd'hui encore, le numéraire américain est accepté partout aux lieu et place de l'argent canadien.

L'Association des Banques du Canada a préparé un rapport soigneusement élaboré au sujet de la circulation de la monnaie des Etats-Unis dans notre pays et a soumis toute la question à l'hon. M. Fielding, ministre des finances à Ottawa.

L'Association des Banques suggère que certaines banques établies dans toutes les parties du pays soient chargées de recueillir tout l'argent étranger qui circule chez nous et de le renvoyer hors du Canada. On espère que M. Fielding fera adopter à la prochaine session du Parlement la législation nécessaire à cette fin.

L'Association des Banques a fait au gouvernement un exposé clair et précis des pertes que subit notre pays en laissant circuler la monnaie des Etats-Unis. M. C. P. Knight, secrétaire de l'Association, croit être sûr que M. Fielding fera bientôt avec les banques incorporées des arrangements qui assureront la circulation exclusive et régulière de de l'argent canadien au Canada.

Il n'y a pas de doutes que les pertes subies par le Trésor public du Canada par suite de la substitution de la monnaie et du papier-monnaie américains à la monnaie et au papier-monnaie canadiens méritent d'appeler l'attention du pouvoir central. Mais les torts causés aux particuliers par la mise en circulation d'une monnaie pesant un seizième de livre sont encore plus importants.

Du reste, il y aurait beaucoup à faire pour réduire le volume de nos pièces de monnaie tout en leur conservant la même valeur réelle. Il serait facile, par exemple, de nous donner un dollar canadien qui aurait le même volume et le même poids que notre demi-dollaar actuel. Nous n'entendons pas que la valeur intrinsèque du dollar soit diminuée dans la proportion du volume de la pièce de monnaie. Il semble qu'un alliage plus heureux d'or et d'argent avec d'autres métaux pourrait permettre l'émission d'une série de monnaies moins encombrantes que celles qui circulent aujourd'hui. L'argent pur contenu dans une pièce américaine d'un dollar ne vaut pas quarante sous : la proportion de métal précieux conte nu dans un dollar canadien n'en vaut pas beaucoup plus.

Si les monnaies mises en circulation avaient un volume proportionné à leur valeur réelle ou instrinsèque, elles seraient moins encombrantes et faciliteraient davantage les échanges. Le monnayeur ferait moins de profit, mais il n'y aurait pas besoin d'une réserve d'or pour les garantir.

Quoi qu'il en soit, il semble que le gouvernement devrait prendre des mesures pour faire disparaître les monnaies étrangères de la circulation dans notre pays. (Le Journal)



### LA "PRESSE"

La "Presse" annonce comme suit la composition de la compagnie propriétaire de son immeuble, du matériel, du titre et de tout l'actif du journal en général sous le titre : "La Compagnie de publication de la Presse."

Président : M. H. Godin.
Vice-Président : M. L. E. Gratton.
Directeurs : MM. J. E. Dupont, H. A. Robert et A. S. Brodeur.

### Musiciens en Recreation

M. le grand-vicaire Dugas et M. l'abbé Camirand recevaient, mercredi, à l'archevêché, les chantres de la cathédrale. Outre les deux hôtes de la soirée les membres du clergé présents à cette joyeuse réunion étaient : le R. P. Dandurand, O. M. I., le R. P. Lacasse, O. M. I., M. l'abbé Béliveau, le R. P. Veilleux, S.J., le R. P. Claude, C.R.I.C. etc. Un délicieux goûter fut servi aux musiciens dans le réfectoire du palais ; il est vrai que le R.P. Lacasse nous a un peu empêché d'avaler, à force de nous faire rire ! Mais nous lui pardonnons ! Au sortir de table, on fit de la musique au salon. Cette musique a été excellente.

M. l'abbé Camirand, qui dirige le choeur de la cathédrale depuis quelque temps, voudra accepter nos remerciements pour son zèle et le tact qu'il apporte à ses délicates fonctions de maître de chapelle.





## CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance au Collège, lundi prochain.

—Première séance du Conseil de Ville, lundi prochain.

—On annonce plusieurs jolis mariages d'ici à quelques semaines.

—Les visites du Jour de l'An ont été nombreuses, en dépit d'une température assez froide.

—Le lieutenant gouverneur et lady McMillan ont donné leur réception annuelle lundi après-midi.

—M. Aimé, Bénard de Winnipeg, est revenu dimanche d'une promenade dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—M. et Mde François Coupal, du Nord-Ouest, sont en visite à Winnipeg, chez l'Hon. juge-en-chef Dubuc, père de Madame Coupal.

—Nos marchands sont généralement satisfaits des affaires depuis quelques jours. Le temps des Fêtes est un temps de récolte pour nos commerçants.

—La compagnie des tramways ne nous donne pas un service bien fameux, depuis quelque temps ; souvent du retard, des chars mal chauffés, mal éclairés, trop petits.

—Mercredi le 11 janvier il y aura installation des officiers de la Cour Taché, des Forestiers Catholiques, et aussi une séance récréative: tous les membres sont instamment priés d'y assister.

—Mardi dernier, M. Joseph Lecomte, de Saint Boniface fêtait ses 54 ans. Bon nombre d'amis sont allés le saluer dans la soirée, M. et Mde Lecomte ont reçu leurs visiteurs avec une hospitalité charmante.

### UNE CHANCE DE SALUT

n'est pas à dédaigner, et les malades atteints de rhumes tenaces, de toux persistantes, de bronchites chroniques trouveront leur salut dans l'emploi du BAUME RHUMAL, le souverain remède de toutes les affections de la gorge et des poumons.

### NAISSANCE

En cette ville le premier de l'an, Madame Médéric Cyr, une fille.

### Peintre - - Decorateur

M. Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de peintures et décorations, Avenue Provencher. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplômés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis); aussi nettoyage de meubles, pianos, etc ; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE : 2956.

## Pilules Rouges
POUR LES
## Femmes Pales et Faibles.




Fac-Simile exact d'une boite de Pilules Rouges.

Nos **Pilules Rouges** sont une spécialité pour les maladies des femmes seulement ; c'est ce qui fait leur force et leur popularité. Il est impossible à un remède de guérir tous les maux. **Jamais**, dans l'histoire de la médecine, un remède n'a obtenu autant de guérisons que nos **Pilules Rouges**. Nous demandons à nos nombreuses clientes de ne pas comparer nos **Pilules Rouges** aux autres remèdes guérissant tous les maux, entre autres, aux remèdes liquides qui ne doivent leur effet stimulant qu'à l'alcool qu'ils renferment.

Nos **Pilules Rouges** diffèrent de tous ces remèdes en ce qu'elles sont **une spécialité** d'une puissance qui tient du prodige.

Mesdames, si vous voulez **restaurer votre estomac**, afin que votre **digestion se fasse bien** et que ce que vous mangez vous profite ; si vous voulez renforcer **votre foie, vos rognons et vos intestins**, afin que toutes les impuretés disparaissent de votre système et que vous ne souffriez plus **de maux de reins, de douleurs de côté, de maladie de foie** ni de **constipation** ; si vous voulez avoir un **sang riche, pur et rouge**, afin de faire disparaître **la pâleur** de votre figure, de vos lèvres, ainsi que ces **cercles** autour de vos yeux qui rendent si **laides** les jeunes filles qui pourraient être **jolies** ; si vous voulez que vos périodes soient régulières et **sans douleur** ; si vous voulez que vos enfants soient **forts** et vos maladies **sans rechute** ; si vous voulez que le **retour de l'âge** se passe doucement, sans souffrance, sans **paralysie ni hydropisie**, faites un usage consciencieux des **Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine**. Elles feront pour vous ce que ne pourront faire la plupart des médecins.

Nos **Pilules Rouges** guérissent les **pales couleurs, les règles douloureuses, les irrégularités, les pertes blanches, le mal de reins**, les **douleurs dans les côtés** et le **bas ventre, les palpitations de cœur, les étourdissements, la perte d'appétit, la mauvaise digestion**, les **gonflements** et les **tiraillements d'estomac** après les repas, les **fibromes, les hémorragies, les migraines**, les **névralgies**, tous les troubles de la circulation et enfin, tous les symptômes amenés par le **beau mal**. Nos **Pilules Rouges** guérissent aussi la **froideur des pieds** et des mains, les **enflures des jointures**, les **hydropisies**, les **paralysies** et tous les maux amenés par les troubles du retour de l'âge.

Nous conseillons aux femmes qui emploient nos **Pilules Rouges**, de les prendre avec **persévérance**, car elles savent qu'une maladie qui a mis des années à se déclarer, ne peut pas se guérir dans quelques jours. Les femmes qui souffrent doivent prendre nos **Pilules Rouges** jusqu'à disparition complète de toutes les douleurs qu'elles endurent, et jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon appétit, leur bonne digestion, leur teint frais, leur humeur gaie et toutes les forces qu'elles ont perdues par la maladie.

Nos **Pilules Rouges** sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyés par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du montant de 50 cts pour une boite ou de $2.50 pour six boites.

**Nos Médecins Spécialistes** donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des **consultations gratuites**, à nos salons, **274 rue St-Denis, Montréal.**

Les femmes qui demeurent trop loin pour venir consulter personnellement nos Médecins, sont priées de nous écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins répondront le même jour donnant des conseils qui guérissent. Toutes consultations, soit personnelles ou par lettres, **sont absolument gratuites et strictement confidentielles.**

Nos Médecins Spécialistes qui, depuis des années, ne traitent que les maladies des femmes, ont atteint la perfection, et les cas extraordinaires guéris par eux ne doivent surprendre personne.

Se méfier des **contrefaçons** ou des **impositions**. Nos Médecins ne passent **jamais** de maison en maison pour soigner nos malades. Nos **Pilules Rouges** ne sont jamais vendues au 100. Elles sont toujours vendues en petites boites de bois contenant 50 Pilules Rouges, comme le fac-simile de la boite ci-haut.

Refusez sévèrement toutes les autres **Pilules Rouges** qu'on pourrait vous offrir. Insistez pour que le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine soit bien sur chaque boite. Ce sont les seules véritables. Toute correspondance doit être adressée comme suit: **Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.**

## GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEURS DE

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture
Harnais etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

*AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES*

*Gréement de beurreries et de fromageries.*
*Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes*

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE
BOITE DE POSTE, 147. - - TÉLÉPHONE, 604.
18-3-01

## Libraires Keroack

**M. Keroack.** RUE DUMOULIN, *Saint-Boniface.*

**M. E. Keroack.** COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba, *Winnipeg*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.

## CARSLEY & CO.,

### MANTEAUX DE DAMES ET D'ENFANTS, BON MARCHE

| | |
|---|---|
| Manteaux de Dames, en gros drap, doublés | $2.75 |
| Manteaux de Dames, gris foncé, brun noir, en drap, valant $7.50, pour | 4.50 |
| Manteaux de Dames—Un très bel assortiment, en drap et tweed épais, avec collets hauts et collerettes, val. $10.. | 6.75 |
| Le reste de notre stock de Chapeaux de Dames et d'enfants, en feutre, chenille, soie, etc , votre choix pour | 1.00 |

Nouvelles Matinées en alpaca, crême, bleu foncé, brun, rouge et noir. Valeur spéciale.

$2.50 . $2.75 $3.00

**CARSLEY & CO.,**
344. rue Principale, Winnipeg

## C. A. GAREAU

Coin des rues Main et Logan
ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR.

A l'occasion des Fêtes de
**NOEL**
ET DU
**Jour de l'An**

Nous vous invitons tous à venir visiter notre établissement dont tous les départements sont au complet. Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin en fait de

PARDESSUS en drap, doublés en fourrure, CAPOTS en chat sauvage pour Dames et Messieurs, notre spécialité. MANTEAUX en seal français pour Dames, avec collet de vison. MANTEAUX pour Demoiselles, en mouton de Perse gris. HABILLEMENTS pour hommes, de tous genres et pour tous les goûts. Grand assortiment de CORPS et CALECONS. Aussi un assortiment de CHAUSSURES magnifiques nouvellement arrivé.

Nous donnons un ESCOMPTE de 20 o/o d'ici au Jour de l'An

## BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE, $2.000.000
CAPITAL entièrement versé $2.000.000
FONDS DE RESERVE...... $1.200.000

DIRECTEURS :

F X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M.P.P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt.
A. Turcotte.
M J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales :

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

| | |
|---|---|
| Joliette P. Q. | St Henri P. Q. |
| Louiseville P. Q. | St Jerome P. Q. |
| Québec P. Q | Trois-Rivières P.Q. |
| Québec St. Roch P.Q | Valleyfield P. Q. |
| Sorel P. Q. | Vankleek Hill Ont. |
| Sherbrooke P. Q. | Winnipeg Man. |

Saint-Boniface, Man

Département d'Epargne,—Les dépôts sont reçus et portent intérêt, payable le 30 Novembre et le 31 Mai.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde,

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Credit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'escompte de Paris, Societe Generale, Crédit Industriel et Commercial.

A. J. C. FRIGON, Gerant.
Winnipeg.

E. BELAIR, Gerant,
Succ. de Saint-Boniface.




GRATIS Un livre précieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout. KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO. En vente chez les pharmaciens : $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE. 5c

## Dernieres Chances !!

## GRANDE VENTE

De Noel et du Jour de l'An.

Voyez nos Prix. C'est le Temps. Venez Aujourd'hui ou Ecrivez.

### HABILLEMENTS D'HOMMES

| | |
|---|---|
| Bons habillements en tweed valant $7 50 pour | $ 500 |
| Bons habillements pour affaires valant $8.50 pour | 600 |
| Magnifiques habillements en tweed écossais valant $13.50 pour | 1050 |
| Habillements fins en drap Venitien noir valant $20.00 pour | 14.50 |

### CAPOTS D'HOMMES

| | |
|---|---|
| Epais capots d'hiver, avec collets haut et chands, dans tous les prix et de toutes les couleurs. Prix $7,50 6.00 5.50 et | $4.75 |
| Capots d'automne doublés de satin de $12.00 pour | 10.00 |
| Capots d'automne valant $15.00 pour | 12.00 |

### PANTALONS D'HOMMES

| | |
|---|---|
| Pantalons d'hommes valant $1.75 pour | $1.00 |
| Pantalons épais, tout laine valant 3.00 pour | 2.00 |
| Pantalons fins, en laine filée valant $5.50 | 3 50 |

Tout ce que vous voulez en fourrures. La mode pour les fourrures de cet hiver est décidé et nos nouveaux modèles sont corrects de toutes les façons. Vous qui appréciez la meilleure qualité, les genres nouveaux et la perfection du fini à des prix spéciaux entrez et voyez.

| | |
|---|---|
| Capots doublés en fourrures, pour hommes de $40.00 pour | $ 28.00 |
| Capots en Chat Sauvage pour hommes en montant depuis | 17.00 |

Tour de cous et collets pour dames en mouton de perse, loutre, Epossum castor, seal, zibeline etc.

### Fourrures Pour Dames

Un bel assortiment de manteaux pous dames; en mouton de perse noir, en seal électrique, Collerettes doublées de fourrures, etc.

| | |
|---|---|
| Manteaux en astrachan pour demoiselles | $ 16.50 |
| Manteaux en astrachan pour dames valant $36 00 pour | 29.50 |
| Manteaux en Chat Sauvage valant $40.00 pour | 29.50 |

Les ordres par la malle reçoivent l'attention la plus prompte et la plus soigneuse Toutes nos marchandises sont garanties, être exactement comme nous les représentons. Envoyez nous un ordre pour essayer. N'oubliez pas l'adresse.

**CHEVRIER ET FILS**

452 RUE MAIN VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE

LE MAGASIN BLEU, A L'ENSEIGNE DE L'ETOILE BLEU

## Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année:

| *Récoltes* | *Total de Minots* |
|---|---|
| Blé | 53,077,267 |
| Avoine | 34,478,160 |
| Orge | 11,848,422 |
| Lin | 564.440 |
| Seigle | 49,900 |
| Pois | 34,154 |
| Total | 100,052,343 |

### BESTIAUX

| | |
|---|---|
| Bœuf à viande exporté durant l'année | $ 12,000.00 |
| Exporté pour la formation de troupeau | 35,000.00 |
| Valeur totale de l'exportation des produits laitiers | 470.559.00 |

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

### 12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

### Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

### LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province. Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE, Acting chief clerk, Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN, Provincial Gouvernement Agent, 617, Main Street, Winnipeg.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

## WINNIPEG FISH CO.

POISSONS
GIBIERS
VOLAILLES
HUITRES

Nous avons un gros assortiment de poissons d'eau salée et d'eau douce.

Nous avons aussi en main toutes sortes de poissons salé ou fumé.

WINNIPEG FISH CO.
WINNIPEG.
Phone 1480

## SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS sont par les présentes demandées pour provisions à la Prison du District Judiciaire de l'Est, pour l'année 1905.

Ces provisions consistent en viandes pain, épiceries, vêtements et autres article

Les soumissions doivent être cachetées et envoyées sous enveloppes marquée, "Tenders for F. J. D. Gaol Supplies, 1905".

Ces soumissions devront être envoyee pas plus tard que le 6 janvier 1905. La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Pour plus amples informations sur les provisions requises, adressez-vous à M P. Lawlor, le gouverneur de la dite Prison.

Winnipeg, 9 décembre 1404.

COLIN H. CAMPBELL,
Procureur-Général.

## DEVANT FERMER
## NOTRE MAGASIN

Nous devons tout vendre

## Au Prix Coutant

D'ici 30 JOURS. Ne manquez pas cette occasion. Chaque article doit être vendu, donc,

Grande Vente a Reduction Considerable.

MAGASIN ROYAL

Saint-Boniface.

# Ville De Saint-Boniface.

## PROMULGATION DE DIVERS REGLEMENTS DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE,

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de St.Boniface a passé et approuvé les divers règlements ci-après mentionnés, étant tous des règlements créant des dettes pour la construction de certains ouvrages spéciaux et autorisant l'émission de débentures spéciales pour les divers montants respectifs ci-après énumérés, et pourvoyant au paiement de ces dettes par des taxes spéciales imposées sur les propriétés ayant front sur les dits ouvrages respectivement, savoir :

| No. du Reglement | Location des ouvrages | Montant de la dette |
|---|---|---|
| | **TROTTOIRS** | |
| 281 | Avenue Chandos, de la Troisième à la Quatrième rue côté Ouest | $ 231.00 |
| 282 | Troisième Rue, côté Sud, de l'Avenue Taché à l'Avenue Chandos | 275.00 |
| 283 | Avenue Taché, côté Ouest, du Chemin Ste Marie à la ligne Sud de la Troisième Rue | 329 90 |
| 284 | Rue Horace, côté Nord, de Collège à St. John | 323.00 |
| 285 | Avenue Oak, côté Est, de la rue Marion à l'extrémité Nord | 371,75 |
| 286 | Rue Horace, Côté Sud, de l'Avenue Taché à la rue Saint-Joseph | 645 90 |
| 287 | Rue Kitson, Côté Nord, de St Joseph à College | 413.91 |
| 288 | Rue St Joseph, Côté Ouest, de Goulet à Kitson | 776.80 |
| 289 | Rue Eugénie, Côté Sud, de St Joseph à St John | 825.70 |
| 290 | Rue Marion Côté Sud, de l'Avenue Oak à rue du Collège | 837.51 |
| 291 | Rue Goulet, côté sud, de Collège au lot 8, Bl 4 | 131.00 |
| 292 | Rue Messager, coté Est, de Cathédrale à Hamel | 390.25 |
| 293 | Rue Deaunais, coté Nord, de Des Meurons à Youville | 357.50 |
| 294 | Rue Messager, coté Ouest, de Cathédrale à Hamel | 387.25 |
| 295 | Rue St Joseph, coté Ouest, de Aubert à Messager | 670.90 |
| 296 | Rue St Jean-Baptiste, de Notre-Dame à La Vérandrye | 163.30 |
| 297 | Avenue Taché, coté Est, de Provencher à La Verandrye | 761.58 |
| 298 | Avenue Provencher, coté sud, de Taché à Aulneau | 726.30 |
| 299 | Rue Deaunais, coté Sud, de Des Meurons à Youville | 340 62 |
| 300 | Avenue Taché, coté Ouest, de Troisième à Quatrième | 412.90 |
| 301 | Notre-Dame, cote sud, de La Fleche à Maisonneuve | 385.00 |
| 302 | Des Meurons, coté Est, de Provencher à la limite Sud du lot 79 | 1008.55 |
| 303 | Marion, Côté Nord, du chemin Ste Marie au Pont Norwood | 465.00 |
| | **TERRASSEMENTS** | |
| 304 | Avenue Chandos, de la Troisième Rue à la Quatrième Rue | 55.08 |
| 305 | Rue Notre Dame, de La Fleche à Maisonneuve | 480.00 |
| 306 | Rue Deschambeault, de Des Meurons à la voie du C. N. R. | 302 51 |
| 307 | Troisième Rue, de Taché à Chandos | 170.00 |
| | **EGOUTS** | |
| 317 | Marion, de Des Meurons à la Rivière Rouge | 15809.20 |
| 318 | Rue Tissot, de Archibald à Laflèche | 1848.00 |
| 319 | Rue Archibald, de Plinguet à Mission | 8563 00 |
| 320 | Rue Mission, de Archibald à la Rivière Rouge | 2520.00 |
| 321 | Rue Plinguet, de Archibald au Chemin Dawson | 3786.00 |
| 322 | Rue Eugenie, du lot 8, Bl 13 à l'Avenue Taché | 6914.20 |
| 323 | Avenue Taché, de Eugénie à Marion | 1658.60 |
| | **OUVERTURE DE RUELLES** | |
| 308 | Entre les rues La Vérandrye et Notre Dame, depuis la rue du Collège jusqu'à la rue St Jean-Baptiste | 1327.00 |
| 309 | Entre les rues La Vérandrye et Notre Dame, de la rue St Joseph jusqu'à la rue du Collège | 1479.48 |
| 310 | Entre l'Avenue Provencher et la rue Dumoulin, de St Joseph à la rue du Collège | 1841.12 |
| 311 | Entre les rues La Vérandrye et Aubert, de la rue St Joseph à la rue du Collège | 1134.93 |
| 312 | Entre les rues Dumoulin et Notre Dame, de la rue du Collège à la rue St Jean-Baptiste | 1427.64 |
| 313 | Entre les rues Marion et Goulet, de l'Avenue Taché à la ligne Est du lot 14½, Bloc 2.- | 919.00 |
| 314 | Entre les rues Dumoulin et Provencher, de la rue St Jean Baptiste au lot 740, sub. 77.- | 770.00 |
| 315 | Entre les rues La Vérandrye et Notre Dame, de la rue St. Jean-Baptiste à la voie du C. N. R.- | 628.00 |
| 316 | Entre les rues Dumoulin et Notre Dame de l'Avenue Taché à la rue St Joseph | 1903.00 |

Et aussi les règlement suivants :–

324 –Règlement pour pourvoir à la consolidation des montants requis pour améliorations locales et pour l'émission de débentures tel que mentionné dans les règlements numeros 281 à 307 inclusivement :–

325 –Règlement pour pourvoir à la consolidation comme dans le cas précédent des règlements numéros 308 à 316 inclusivement.

326–Règlement pour pourvoir à la consolidation comme dans le cas précédent des règlements numéros 317 à 323 inclusivement :–

Quiconque désir fait faire annuler les dits règlements ou aucun d'eux en tout ou en partie devra faire une demande à cet effet à un juge de la Cour du Banc du Roi siégeant en Chambre dans les deux semaines qui suivront la publication de cet avis pendant trois semaines consécutives, une insertion par semaine, dans le journal Le Manitoba, autrement sa demande ne pourra être entendue.

Saint-Boniface, ce vingt-huitième jour de décembre 1904.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

# Town of St. Boniface

## PROMULGATION OF CERTAIN BY-LAWS OF THE TOWN OF ST. BONIFACE

NOTICE is hereby given that the Council of the Town of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned, being by-laws creating debts for the construction of certain special works and authorizing the issuing of special debentures for the various amounts respectively hereinafter enumerated, and providing for the assessment by special rates of the cost of said works on the properties fronting on the same respectively, namely :–

| No. of By-law | Location of works | Amount of debt created |
|---|---|---|
| | **Sidewalks** | |
| 281 | On Chandos avenue, from Third street to Fourth street west side | $231.00 |
| 282 | On Third street, south side, from Tache avenue to Chandos avenue | 275.00 |
| 283 | On Tache avenue, west side, from St. Mary's road to south line of Third street | 329.90 |
| 284 | On Horace street north side, from College street to St. John street | 323.00 |
| 285 | On Oak avenue, east side, from Marion street, to the northern limit of said Oak avenue | 371.75 |
| 286 | On Horace street, south side, from Tache avenue to St. Joseph street | 645.90 |
| 287 | On Kitson street, north side, from St. Joseph street to College street | 413.91 |
| 288 | On St. Joseph street, west side, from Goulet street to Kitson street | 776.80 |
| 289 | On Eugenie street, south side, from St. Joseph street to St. John street | 825.70 |
| 290 | On Marion street, south side, from Oak avenue to College st. | 837.51 |
| 291 | On Goulet street, south side, from College street to lot 8, block 4. | 131.00 |
| 292 | On Messager street, east side, from Cathedral avenue to Hamel avenue | 390.25 |
| 293 | On Deaunais street, north side from Des Meurons street to Youville street | 357.50 |
| 294 | On Messager street, west side, from Cathedral avenue to Hamel avenue | 387.25 |
| 295 | On St. Joseph street, west side, from Aubert street to Messager street | 670.90 |
| 296 | On St. Jean-Baptiste street, west side, from Notre-Dame street to Lavérandrye street | 263.30 |
| 297 | On Tache avenue, east side, from from Provencher avenue to Lavérandrye street | 761.58 |
| 298 | On Provencher avenue, south side, from Tache avenue to Aulneau street | 726.30 |
| 299 | On Deaunais street, south side, from Des Meurons street to Youville street | 340.62 |
| 300 | On Tache avenue, west side, from Third street to Fourth st. | 412.90 |
| 301 | On Notre-Dame street, south side, from Lafleche street to Maisonneuve street | 385.00 |
| 302 | On Des Meurons street, east side, from Provencher avenue to the southerly limit of lot 79 | 1008.55 |
| 303 | On Marion street, north side, from St. Mary's road to Norwood bridge | 465 00 |
| | **Gradings** | |
| 304 | On Chandos ave., from Third street to Fourth street | 55.08 |
| 305 | On Notre-Dame street, from Lafleche street to Maisonneuve street | 480.00 |
| 306 | On Deschambeault street, from Des Meurons street to the C. N. R. right-of-way | 302.51 |
| 307 | On Third street, from Tache avenue to Chandos avenue | 170.00 |
| | **Opening of Lanes** | |
| 308 | Lane between Lavérandrye and Notre-Dame streets, from College street to St. Jean-Baptiste street | 1327.00 |
| 309 | Lane between Lavérandrye and Notre-Dame streets, from St. Joseph street to College st. | 1479.48 |
| 310 | Lane between Provencher avenue and Dumoulin street, St. Joseph street to College st. | 1841.12 |
| 311 | Lane between Lavérandrye and Aubert streets, from St. Joseph street to College st. | 1134.93 |
| 312 | Lane between Dumoulin and Notre-Dame streets, from College street to St. Jean-Baptiste street | 1427.64 |
| 313 | Lane between Marion and Goulet streets, from from Tache avenue to east line of lot 14½, block 2 | 919.00 |
| 314 | Lane between Dumoulin st. and Provencher avenue, from St. Jean-Baptiste to lot 740 | 770.00 |
| 315 | Lane between Lavérandrye and Notre-Dame streets, from St. Jean-Baptiste street to C. N. R. right-of-way | 628.00 |
| 316 | Lane between Dumoulin and Notre-Dame streets, from Tache avenue to St. Joseph st. | 1903.00 |
| | **Sewers** | |
| 317 | Sewer on Marion street, from Des Meurons street to Red river | 15,809.20 |
| 318 | Sewer on Tissot street, from Archibald street to Laflèche street | 1848.00 |
| 319 | Sewer on Archibald street, from Plinguet street to Mission street | 8563.00 |
| 320 | Sewer on Mission street, from Archibald street to Red river | 2520.00 |
| 321 | Sewer on Plinguet street, from Archibald street to Dawson road | 3786.00 |
| 322 | Sewer on Eugenie street, from lot 8, block 13, to Tache ave. | 6914.20 |
| 323 | Sewer on Taché Avenue, from Eugenie Street to Marion Street. | 1658.60 |

And also the following By-laws :

324–By law providing for the consolidation of the amounts necessary for local improvements and for the issuing of debentures as mentioned in by-laws numbers 281 to 307 inclusive.

325–Bylaw providing for the consolidation as in the previous case of bylaws numbers 308 to 316 inclusive.

326 Bylaw providing for the consolidation as in the previous case of bylaws numbers 317 to 323 inclusive.

All persons are hereby requested to take notice that any one desirous of applying to have such by-laws or any one of them, or any part thereof quashed, must make his application for that purpose to a judge of the Court of King's Bench sitting in Chambers within two weeks next after the publication of this notice once a week for three successive weeks, in the newspaper called Le Manitoba, or he will be too late to be heard in that behalf.

St. Boniface, this twenty-eight day of December A.D. 1904.

THEO. BERTRAND,
Secretary-Treasurer.



# LA GUERRE

## PAS DETRUITS, MAIS HORS DE SERVICE ACTIF

Saint-Pétersbourg. Tout en refusant des détails, l'amirauté admet que les dépêches envoyées de Port Arthur par le général Stoessel confirment en substance les rumeurs concernant la destruction partielle des navires russes dans le port.

Le censeur a reçu instructions de permettre la publication de ces dépêches.

On soutient que plusieurs des plus gros vaisseaux et un nombre respectable de contre-torpilleurs sont encore en état de prendre la mer, mais qu'ils ne sont pas regardés comme un facteur dans la lutte future entre les navires de l'amiral Togo et la seconde escadre russe du Pacifique.

Si la forteresse est délivrée, on croit que la plupart des navires seront renfloués.

L'amirauté tient pour incorrect et publiés à dessein, les rapports annonçant qu'une escadre japonaise de 40 navires est déjà partie à la rencontre de la seconde escadre russe du Pacifique.

### UNE OPINION ALLEMANDE

Berlin. Le général Meckel, ancien aviseur militaire de l'armée japonaise, aurait dit qu'il est d'accord avec le grand état-major allemand peut penser que les Russes ont perdu la chance d'être victorieux. L'amiral Rojestvensyy ne pour pas plus que le général Kouropatkine, faire pencher la balance de son coté. Le général Meckel ne croit pas que la Mandchourie sera tranquille durant tout l'hiver, mais il dit que le maréchal Oyama fait bien de retarder l'attaque jusqu'à ce que la chute de Port-Arthur lui donne de nouveaux renforts.

Le "Kreize Zeitung" parle du péril jaune et exhorte les nations blanches à s'organiser diplomatiquement contre les aspirations japonaises qui menacent la Grand-Bretagne, aux Indes, la France, au Siam et au Tonquin, et les Etates-Unis aux Philippines.

***

Port Arthur vient d'être enlevé par les Japonais. Les Russes, commandés par l'héroïque Stoëssel, loin, très loin de leur patrie, ont dû se rendre, afin d'éviter la destruction complète. Ce grave et douloureux événement rend la position de la Russie assez difficile. De toutes parts, on suggère la paix, après de si longs et si sanglants combats. C'est assez de carnage et de valeur. Mais au milieu de ce désastre, la Russie demeure ferme et calme; l'ours muscovite se réveille tout entier, il veut lutter toujours, jusqu'au triomphe. Nous allons donc voir un combat de fauves. Les Japonais sont naturellement dans la joie.



### La dignité de la mission de l'Instituteur

Une des plus nobles carrières que l'homme puisse embrasser, est sans contredit celle de l'instituteur.

En effet quelle belle mission que celle d'apprendre à l'enfant l'art de savoir exprimer sa pensée, et de lire celle des autres; de lui communiquer l'usage pratique de la science des nombres, et de celle qui traite des animaux et des nombreux services qu'ils sont appelés à rendre à l'homme; de lui faire connaître la description de la planète que nous habitons, le nom des astres qui nous entourent et leur rôle dans la nature; de l'instruire aussi sur l'histoire des peuples anciens et modernes. Est-ce tout? Non Il doit enseigner à l'enfant une science plus grande encore.

Dans une école de cette province, il y a quelques mois passés une fille de treize ans récitait une leçon qui portait sur les astres du firmament: l'instituteur interrompant la jeune fille, lui fit cette question: qu'est-ce que le soleil? Le soleil, répondit-elle, c'est Dieu.— Et qu'est-ce que la lune? continua-t-il. La lune, poursuivit-elle, c'est Jésus.

L'instituteur donna et expliqua à la jeune fille les définitions du soleil et de la lune, mais son cœur saigna! Il comprit toutes l'horreur de la loi inique qui régit nos écoles du Manitoba; sa langue était enchaînée, il ne pouvait apporter la connaissance de de Dieu à cette jeune élève.

Législateurs sans principes chrétiens qui avez forgé et promulgué des lois si iniques pour nos écoles, brisez les chaînes qui entravent la liberté de l'instituteur et il atteindra le but premier de sa noble mission; il enseignera à l'enfant une autre science, la vraie science sans laquelle toutes les autres ne sont que vanité; et c'est la science de Dieu."

Il enseignera à l'enfant à connaître et à aimer son Dieu; il lui enseignera que que les astres et tout ce qui frappe ses regards ne ne sont que l'œuvre de Dieu; il lui fera connaître que le jour ne lui a pas été donné pour assouvir dans la débanche toutes les passions de son âme chrétienne, peut-être, de nom, mais païenne par son ignorance de la science de Dieu; il lui enseignera encore qu'il doit se servir de ses facultés et des biens de la nature non, en homme égoïste, mais pour la gloire de Celui qui les a créés, pour qu'il mérite de partager dans un monde meilleur, le bien pûr et sans fin pour lequel il fut créé qui est celui de la vue de son Dieu.

FLOURENS.



### L'ARBRE DE NOEL

C'était Noël, et pour le petit Fritz, Gerty préparait un arbre un arbre merveilleux.

Elle avait depuis longtemps fait des économies, afin d'acheter pour Fritz tout ce qu'il pouvait souhait. Depuis longtemps aussi elle épiait les désirs de l'enfant.

"Que voudrais-tu avoir de cela?" lui demandait elle en le conduisant devant un magasin de jouets; et Fritz étonné de ces offres généreuses, disait :

"Je veux cela et cela" en désignant, de son petit doigt, un fusil ou une trompette.

"Tu les auras, disait Gerty, qui travailla mieux à l'école, afin de mériter les bons points que mère récompensait en lui dondant quelques pièces blanches.

Elle était donc très riche la veille de Noël; il serait bien garni, l'arbre du petit Fritz.

Les moment est venu de le faire; Fritz dort On l'endormit dans la journée afin qu'il soit de bonne humeur pour le souper, où doivent venir grand-père et grand-mère, des tantes et des cousins.

Et pendant qu'il dort, Gerty prépare l'arbre de Noël, Gerty sourit en pensant à la joie que va avoir le petit Fritz.

Mais elle a beau changer de place les jouets qu'elle suspend elle n'arrive pas à combler un coin vide à l'arbre de Noël.

Il y faudrait un jeu, et elle n'en a plus; sa bourse à sec ne lui permit plus d'aller en acheter encore: d'ailleurs elle n'en aurait pas le temps, Fritz va se réveiller, et elle allume les bougies roses qui vont jeter leur clarté riante sur le reveil de Fritz.

Seulement, depuis que l'arbre de Noël est tout brillant, la place vide parait encore plus vide. Ne fût-ce que pour le coup d'oeil il y faillait mettre quelque chose.

Elle cherche. et, apercevant un pantin cassé que Fritz affectionne, elle le suspend à l'arbre de Noël.

Grand-mère arrive avec grand-père, avec tout le monde. Fritz s'éveille. Gerty le prend dans ses bras, et le porte, encore à demi éveillé, devant l'arbre en lui disant :

"Il est à toi!

Il ne peut croire que toutes ces belles choses soient bien à lui, il se frotte les yeux et les ouvre tout grands pour tout voir à la fois: et ce qui le frappe d'abord, c'est le pantin cassé. Alors, il tend les bras et, dans un élan de joie, il s'écrie :

"Mon pantin!

"C'était bien la peine de faire tant de frais, dit Gerty avec une petite moue charmante. L'année prochaine, je suspendrai à l'arbre de Noël tous ses vieux jouets."

La grand-mère sourit :

"Dans la vie, vois-tu, lui dit-elle, on peut se laisser éblouir par mille choses, comme Fritz tout à l'heure s'est laisse éblouir par les bougies de l'arbre de Noël; mais ce qu'il a désiré prendre ce qui lui arraché un cri de joie, c'est le pantin qu'il reconnaissait; on en revient toujours à ses anciens amis; je le savais; Fritz vient de te l'apprendre."

A. VERLEY.